

Image not found or type unknown



Adoption CONGES D'ADOPTION

Par **pylounette**, le **17/12/2013** à **17:47**

bonjour,
nous avons adopté une petite princesse en ethiopie nous sommes revenus jeudi ce matin je me presente à la cpam pour leur apporter les documents pour etre indemnisé durant mon conges d'adoption mais la CPAM m'a répondu que comme mon épouse ne travaille pas je n'ai droit a aucune indemnisation à aucun jour je trouve ca illogique que puis je faire ????? la CPAM a t'elle raison ??